



# COUP D'OEIL

## ABBECOURT – MATTENCOURT LE GROS POIRIER



### SOMMAIRE

|                                            |               |
|--------------------------------------------|---------------|
| Le mot du maire.....                       | p 1           |
| Le très haut débit.....                    | p 1           |
| Civisme.....                               | p 2           |
| Village fleuri.....                        | p 2           |
| Renforcement du réseau<br>électrique ..... | p 2           |
| Routes et Voirie.....                      | p 2           |
| Une passion à partager.....                | p 2           |
| Abbecourt Loisirs.....                     | p 3           |
| Comité des Fêtes.....                      | p 3           |
| Centre de Loisirs.....                     | p 4           |
| Le saviez-vous ?.....                      | p 4           |
| Assurance maladie.....                     | p 4           |
| Horaires secrétariat mairie.               | p 4           |
| Etat civil.....                            | p 4           |
| Budget.....                                | Page centrale |

### LE MOT DU MAIRE

**JUIN 2014**

«Fin mars, le budget 2014 a été voté à l'unanimité par le conseil municipal. Les dotations diminuant, nous avons fait très attention aux dépenses de fonctionnement afin de ne pas augmenter la pression fiscale.

Dans ce journal, vous trouverez la présentation de ce budget et les travaux qui seront réalisés prochainement mais, sachez que nous continuons à travailler sur d'autres projets importants pour la commune :

- Mise en place des rythmes scolaires,
- Réfection du clocher de l'église et mise en place d'un columbarium dans le cimetière,
- Réaménagement du point propre,
- Sécurisation des voies piétonnes du rond-point du Gros Poirier,
- Enfouissement électrique,
- Viabilisation des terrains à bâtir, de la Grande rue et de la rue des Rosiers,
- Voiries, chemins et plan de circulation.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui nous aident dans ces projets :

- Parents d'élèves, enseignants et personnels du SIVOSAS pour les rythmes scolaires,
- Entrepreneurs et habitants pour la remise en état des chemins,
- Associations pour l'animation de notre commune et participation aux cérémonies,
- Et notre généreux donateur pour le fleurissement de la commune.

Je vous informe aussi que Pierre Desliens a été élu 1er Vice-Président de la Communauté de Commune du pays de Thelle et Président du Syndicat des sources, Claude Trévin Présidente du SIVOSAS, et moi-même, représentant du SLE d'Auneuil pour le Syndicat d'Énergie de l'Oise

J'espère vous voir nombreux à la Fête de la Musique et aux Cérémonies du 14 juillet.

*Je souhaite à tous un agréable été et de très bonnes vacances.» JJ Anthéaume.*

### EN AVANT VERS LE TRÈS HAUT DÉBIT

L'aménagement numérique de notre commune vient de commencer. Nous sommes entrés dans la première phase, appelée optimisation du tracé et de l'architecture du réseau.

C'est pourquoi vous voyez en ce moment des personnes faire des relevés dans la commune (vérification des chambres, fourreaux et poteaux de France télécom).

La deuxième phase (Réalisation) commencera en octobre 2014 pour une durée d'environ 3 mois, puis suivra une phase de vérification et de tests, le raccordement des particuliers étant prévu à partir de fin mars 2015.

Avant le démarrage des travaux une réunion d'information est organisée avec le SMOTHD (Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit) pour répondre à toutes vos questions.



Ce projet, d'environ 400 000 € pour la commune est financé entièrement par le département, la Communauté de Communes du Pays de Thelle, l'Etat, l'Europe et la Région de Picardie.

Il restera simplement à la charge de l'habitant voulant se raccorder, le prix de l'abonnement à l'opérateur de son choix.

L'ancien réseau (fils cuivre) restera en place et le NRO (Nœud de Raccordement Optique) pour la commune sera situé à Hermes.

### Réunion publique Très Haut Débit

À la maison du village

**Jeudi 25 septembre 2014 à 19 h 00**

## CIVISME



Nous vous rappelons les heures autorisées pour effectuer les travaux de jardinage et de bricolage bruyants (tondeuse, bétonnière...) :

- Lundi au Vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 19 h.
- Samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h.
- Dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

N'enfumez pas votre voisinage, il est interdit de brûler les déchets à l'air libre, un point propre est à votre disposition pour y déposer vos déchets gratuitement.

(Gravats, déchets verts, ferrailles, encombrants, huile, batteries, piles usagées...)

## RENFORCEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE

Nous avons mené avec le SE 60 (Syndicat d'énergie de l'Oise) une étude sur les capacités des différents transformateurs de la commune et sur leurs pourcentages d'utilisation.

Le résultat de cette étude a montré que le transformateur desservant la rue du Courtil est arrivé au maximum de sa capacité.

Un nouveau transformateur sera donc installé rue des Rosiers pour mieux répartir les charges et permettre l'alimentation des nouvelles constructions.

Ce projet d'environ 200 000 € sera financé en totalité par le SE 60 et les travaux devraient démarrer en septembre 2014.



## Une passion à partager ?

Sportif, jardinier, passionné de modélisme, de loisirs créatifs... et de bien d'autres activités encore, êtes-vous prêt à faire découvrir votre passion aux enfants ?

La réforme des rythmes scolaires va être mise en application lors de la prochaine rentrée de septembre.

Le SIVOSAS (Syndicat intercommunal à Vocation Scolaire Abbecourt/St Sulpice) fait appel aux passionnés bénévoles des communes d'Abbecourt et de St Sulpice pour qu'ils fassent découvrir aux enfants des écoles de nouvelles activités. Intéressé ?

Contactez votre Mairie ou :

- à Abbecourt, Mme TREVIN  
au 03 44 05 66 84
- à St Sulpice, M. BAUX  
au 03 44 81 18 84

### Modalités pratiques

Abbecourt : séances les lundi et jeudi, de 15 h 45 à 17 h 00

St Sulpice : séances les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15 h 30 à 16 h 45

## Routes et Voiries

### Abbecourt- Saint Sulpice

Le revêtement de la route entre Abbecourt et Saint Sulpice va être refait après purge de la voirie et renforcement des accotements.

Pendant la durée des travaux du 29 juillet au 15 août, la circulation sera restreinte.

Les 5 et 6 août, la route sera fermée pour permettre la pose des enrobées, une déviation sera donc mise en place. Pendant ces 2 jours, le point propre ne sera pas accessible et fermé.

Cette route étant d'intérêt communautaire, les travaux d'un montant de 350 000 € sont financés en totalité par la Communauté de Communes du Pays de Thelle.

### Rue de Montreuil

Un caniveau CC2 va être posé entre les numéros 48 et 52 et une reprise de route va être refaite pour favoriser l'écoulement des eaux de pluie.

### Rue Dumontier

Un caniveau CC2 va être posé à l'entrée de cette rue et le talus retailé pour canaliser les eaux de pluie.

### Rue de l'Église

Un stop sera installé en haut de cette rue pour sécuriser le croisement.

Ces travaux financés par la commune seront réalisés dans la deuxième quinzaine de juin.

## Abbecourt Village Fleuri:

Fleurissons nos parterres et devantures afin de rendre plus joli et agréable notre village et notre cadre de vie. Nous remercions et félicitons les habitants qui fleurissent leur maison et qui entretiennent devant chez eux.

## COMITÉ DES FÊTES

13 juillet

21 h 30

**Rendez-vous à la Mairie** pour la retraite aux flambeaux.

Le départ se fait dorénavant à la mairie par raison de sécurité (RD1001).

La traditionnelle «Sangria» sera offerte pendant la distribution gratuite de flambeaux aux enfants.

22 h 00

Départ du cortège vers la Maison du Village, accompagné par la Fanfharmonie d'Abbecourt.

Un feu d'artifice clôturera cette soirée.

28 septembre

**Concours de pêche à la truite** à l'étang d'Houssoye près de Ponchon (le parcours sera fléché).

### Réglementation

- 1 canne par pêcheur,
- Asticots interdits.

Les 3 meilleurs pêcheurs seront récompensés.

**Les résultats du concours seront annoncés vers 17 h 30** et l'ensemble des truites pêchées sera partagé équitablement entre chaque participant ou couple participant.

### Inscriptions

Au 03 44 89 28 13.

Païement à la réservation (*précisez votre choix de viande\**)

### Tarifs

- Adultes pêcheurs : 25 €
- Adultes accompagnateurs : 20 €
- Enfants de moins de 10 ans, pêcheurs ou non : 10 €

### Organisation de la journée

8 h 00 – 12 h 00

Déroulement du concours.

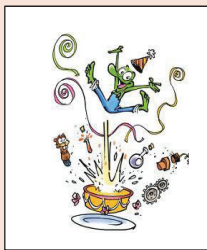
12 h 00

Barbecue et diverses salades.

Possibilité de continuer à pêcher jusqu'à 18 h 00.

### Repas

- Dès 9 h 00 des sandwiches et boissons seront proposés, les tarifs seront affichés sur place.
- 1 kir et une boisson offerte,
- 3 viandes au choix\* : Saucisses Merguez ou Entrecôte ou Poulet. Choix à préciser lors de la réservation,
- 1 dessert.



20 juin

## Fête de la musique !

Rendez-vous à 20 h 30 à la Maison du Village pour un concert gratuit. Soyez nombreux à venir nous soutenir !

13 juillet

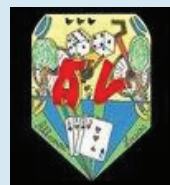
Nous accompagnerons la retraite aux flambeaux à partir de la Mairie.

### Rappel

La **Fanfharmonie** peut intervenir musicalement lors de vos fêtes de famille ou cérémonies religieuses. Son répertoire musical est adapté.

**Contact** : 03 44 89 26 60

[www.fanfare-harmonie-abbecourt.fr](http://www.fanfare-harmonie-abbecourt.fr)



## ABBECOURT LOISIRS

21 juin – 14 h 00-17 h 00

**Grand jeu** : Chasse au Trésor pour 20 enfants du Club Jeux, encadrés par 9 bénévoles.

27 juin – 18 h 30

Dernier créneau du Club Jeux, à l'Ecume du jour à Beauvais, avec la Ludoplanète.

2 septembre – 18 h 30

### Assemblée Générale

Bilan de l'année écoulée et élection d'un nouveau bureau.

*N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez aider l'association ou participer au bureau !*

Arrêt du Club Jeux et des Randonnées pendant la période estivale. Reprise en septembre.

① **Des bons SPEEDPARK et des places Cinespace sont toujours à vendre à tarif réduit !**

**Contact** : <http://abbecourt-loisirs.over-blog.com/>  
[abbecourt.loisirs@gmail.com](mailto:abbecourt.loisirs@gmail.com)



## QUELQUES RAPPELS

### HORAIRES DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

#### Horaires habituels

Lundi : 9 h 00 – 12 h 00

Mardi : 9 h 00 – 12 h 00 et 13 h 30 – 18 h 45

Mercredi : 9 h 00 – 12 h 00 et 13 h 30 – 18 h 00

Jeudi : 9 h 00 – 12 h 00

Vendredi : 9 h 00 – 12 h 00 et 13 h 30 – 17 h 45

Samedi : 8 h 45 – 11 h 15

Permanence du Maire ou des adjoints

Mardi : 17 h 15 – 18 h 45

Samedi : 8 h 45 – 11 h 15 ou sur rendez-vous

➡ le secrétariat de mairie sera fermé  
du 28 juillet au 18 août 2014

#### Permanences d'été

Les mardis 29 juillet – 5 août -12 août  
de 18 h 00 à 19 h 00

Reprise des horaires habituels à partir du 19 août.

Repas des anciens le 8 nov.



#### CENTRE DE LOISIRS

##### Sorties du mois de juillet

Jeudi 10 juillet : sortie au Zoo de Vincennes

Jeudi 17 juillet : sortie à DENLYS Parc

Mardi 22 juillet : sortie à l'espace Rambouillet

Mardi 29 juillet : sortie au parc d'Hérouval

Informations & inscriptions : contacter le Centre de Loisirs au 03 44 89 29 71



#### ETAT CIVIL

##### Naissances

DEPREZ Ethan le 9 mai 2014

LEVARLET Hugo le 22 mai 2014

##### Baptêmes Civils

LEROY Mélyne le 3 mai 2014

CHOLET Giulia le 24 mai 2014



Période de la chasse à tir et au vol,  
pour le département de l'Oise :

du 21 septembre 2014 à 9 h  
au 28 février 2015 à 18 h.

Le saviez-vous ?



Il y a 300 ans, Frézier a ramené sa fraise !

C'est en 1714, il y a tout juste 300 ans, qu'un officier et Ingénieur au nom prédestiné, Amédée François Frézier, rapporte l'ancêtre de la fraise commune.

Fait étonnant, elle est blanche ! C'est au Chili que l'explorateur la trouva, et à Plougastel, en Bretagne, que ce fraisier a poussé pour la première fois en Europe. Pour fêter ce 300<sup>e</sup> anniversaire, la ville sera cette année, le théâtre de nombreux événements.

Et, si vous cherchez bien, vous trouverez peut-être, sur les étals, des fraises blanches car des producteurs ont relancé cette culture insolite !



Avec le «compte ameli», commandez  
votre Carte Européenne d'Assurance  
Maladie sans bouger de chez vous !

Vous prévoyez bientôt un séjour dans un des Etats membres de l'Union Européenne ? Avant de partir, pensez à vous munir de la Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM) : [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr), rubrique «mon compte».

En cas de problème médical, elle vous permettra de bénéficier d'une prise en charge sur place de vos éventuels soins, selon la législation et les formalités en vigueur dans le pays de séjour :

- soit vous n'aurez pas à faire l'avance de vos frais médicaux,
- soit vous devrez faire l'avance de vos frais médicaux. Vous serez alors remboursé sur place par l'organisme de sécurité sociale de votre lieu de séjour.

#### Bon à savoir

Une CEAM est valable 1 an. Chaque membre de la famille doit posséder sa carte, y compris les enfants de moins de 16 ans. Si votre départ est prévu dans moins de 15 jours, vous pouvez télécharger sur votre compte ameli un certificat provisoire, valable 3 mois, qui pourra être utilisé dans les mêmes conditions qu'une CEAM.



Rédaction : Membres de la Commission Communication & Information et Responsables des Associations

Mise en page : Ginette THOMAS et Christophe BONTEMPS

Mairie d'Abbecourt - 26 Rue de Courcelles - BP 80009 - 60430 Abbecourt - [www.abbecourt.fr](http://www.abbecourt.fr)

☎ 09.62.60.44.03 – 📠 03.44.89.23.58 – [Abbecourt.commune@orange.fr](mailto:Abbecourt.commune@orange.fr) - Ne pas jeter sur la voie publique.